



DES NECESSAIRES COLLABORATIONS ET PARTENARIATS A L'IMPACT

Le Sénégal a pris sa place dans l'espace. Cette trajectoire, affirmée au fil de son évolution historique, est principalement portée par trois (03) agents :

1. L'intérêt suscité par les précurseurs (universitaires et professionnels) dans la formation /encadrement et l'introduction des données de la première génération des satellites expérimentaux d'étude des ressources terrestres ;
2. La nécessaire prise en charge des besoins en données de référence (1996-1998) pour les demandes croissantes des projets de l'Etat, notamment dans le champ de l'espace et de l'aménagement territorial. Cette phase du courant des années 1990 coïncide d'ailleurs avec un certain développement des moyens opératoires de l'informatique, avec l'implantation des premiers systèmes d'information géographique informatisés, la richesse et la relative disponibilité des données ;
3. Les décisions politiques fortes dans le sens de la planification des politiques publiques et de renforcement du développement territorial. Ces orientations, au travers de l'articulation des différentes échelles (locale, départementale, régionale et nationale), sont soumises, entre autres, à des outils d'extraction, d'utilisation et d'échanges, s'inscrivant ou devant s'inscrire dans des cadres élargis comme les Objectifs du Développement Durable, l'Agenda 2063 de l'UA ou encore d'organes du champ des observations de la Terre et de l'Intelligence géospatiale.

Différentes initiatives ont suivi la préparation de mise en œuvre du Plan National de Géomatique (**Mars 2009**), l'ouverture progressive des filières Géomatique, la promotion de la recherche, de l'innovation en sciences et technologies géospatiales dans nos établissements scolaires et universitaires, la création de l'Association Sénégalaise des Professionnels de la Géomatique - ASPG (**Juillet 2015**), la réalisation de divers projets de développement, l'intérêt grandissant des collectivités territoriales pour la disponibilité de données territoriales, la mise en place du Projet SENSAT (**septembre 2019**) et la création de l'Agence Sénégalaise d'Etudes spatiales (**mars 2023**) entre autres. Le lancement de GAINDESAT 1A (**août 2024**) et la présentation de la stratégie numérique du Sénégal appelé « New deal technologique » (**février 2025**) ont renforcé l'écosystème institutionnel spatial sénégalais et consacre l'affirmation d'une ambition spatiale forte en parfaite cohérence avec la stratégie nationale de développement SND2050.

A cet égard, l'ensemble de ces efforts consentis et trajectoires minutieusement tracées ont fondé une communauté d'acteurs prêts à relever les défis de développement économique et d'organisation de la résilience de nos sociétés par l'observation de la Terre et les sciences et technologies géospatiales. Relever ensemble ces défis passe par la COLLABORATION et les PARTENARIATS tant au plan national, continental que mondial.

L'ASPG réaffirme son engagement à travailler davantage pour consolider notre nouvelle identité spatiale, à la matérialisation de la vision de l'African new space, au fonctionnement optimal de l'infrastructure nationale de données géospatiales, à l'adaptation des contenus de formation dans nos universités et écoles de formation, au développement d'applications utiles et à l'innovation créative pour répondre efficacement aux diverses questions que se pose notre humanité : objectifs de développement durable, problématiques sur économie bleue, économie verte ; assaut du numérique et de l'intelligence artificielle, utilisation de la navigation satellitaire, de la communication satellitaire, du positionnement (technologie du GNSS), de l'utilisation de divers drones et objets spatiaux, des services à la communauté, etc.. A ces défis, notre apport doit être prompt, précis et pratique pour adresser les différents enjeux de développement économique, d'adaptation aux changements climatiques pour plus de résiliences, de préservation de la biodiversité, de paix et de sécurité.



LETTRE DE CADRAGE STRATEGIQUE 2025 -2028

L'Association Sénégalaise des Professionnels de la Géomatique (ASPG), à la base de la communauté des acteurs de l'écosystème, poursuivra la recherche des synergies fortes par devoir à la postérité. En effet, les précurseurs nous ont transmis le flambeau et de leurs idées fécondes a jailli une pratique transformationnelle du devenir de l'Afrique et du Sénégal dans la recherche de leur souveraineté spatiale et de leurs identités propres. Notre ancrage de plus en plus affirmé au sein du GICC est crucial et il en est de même pour la poursuite des efforts de mise en place et de renforcement des associations nationales africaines.

La caution de participation sous la double présidence de son Excellence Dr Tidiane OUATTARA, Président du conseil spatial africain et de Dr El Hadji Abdourahmane DIOUF, Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'innovation (MESRI) lors des journées « ASPG 48H SENEGAL SPATIAL POUR L'AVENIR – [SSA48] » sur le thème « Repère et ambitions spatiales sénégalaises dans la perspective de la vision Sénégal 2050 », est une preuve de notre trajectoire, de l'oreille attentive qui nous a été portée par les autorités sénégalaises et africaines. Continuons à marcher encore ensemble pour mutualiser nos actions, passer à l'échelle, rationaliser les ressources publiques, opter pour les technologies géospatiales de pointe les plus adaptées, faire nos choix souverains, installer les compétences par la formation, innover, accompagner et soutenir l'enseignement et la recherche pour des curricula adaptés au service à la communauté et enfin mieux penser nos territoires par la numérisation.

Pour renforcer ces dynamiques et pérenniser les efforts, notre engagement est d'amplifier notre rôle d'impulsion de dynamiques pour mieux accompagner le GICC et les structures porteuses des missions techniques du service public dans le domaine spatial, de promouvoir des communautés de pratique, de renforcer la collaboration, de poursuivre la mise en relation Académies et service à la communauté notamment avec les collectivités territoriales et populations, de réussir à adapter les curricula aux besoins de développement, d'intégrer les intelligences humaines, artificielles et territoriales, de favoriser le leadership des jeunes (African young leader), d'encourager le développement d'applications dans les secteurs de développement et dans les pôles territoriaux pour que le Sénégal soit une locomotive pour la souveraineté spatiale africaine. A cet effet, des changements majeurs ont été apportés au sein du comité exécutif à travers quatre (04) approches pour faire face à ces nouvelles responsabilités :

- Renforcement de l'encadrement, de l'orientation stratégique, du monitoring pour formuler une meilleure contribution à l'élaboration des politiques publiques de développement national, des territoires et au rayonnement du spatial en Afrique ;
- Renforcement des processus de digitalisation et de numérisation, de la collaboration et des partenariats pour plus d'impact, d'équité, de cohérence et d'intelligence territoriale ;
- Encadrement plus soutenu des startup et entreprises géospatiales par la mise en place d'une Direction Exécutive des Pôles de Compétitivité Entreprises (PCE)
- Rapprochement avec les institutions, les universités et collectivités territoriales par la création de quatre (04) Epicentres Pole Territoire (EPT)
- Réalisation de projets porteurs phares notamment : Changements climatiques et biodiversité, Développement d'Applications et services, Géoportail des communes et Pôles Territoires numériques etc.

Nous construirons ainsi le devenir spatial sénégalais avec plus d'efficacité et d'impact au plan social, économique et environnemental.

Pour le Comité Exécutif
Adama Amadou KANE



Président

